



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E108468

VALABLE JUSQU'AU 14/10/2026

ÉDITÉ LE

17/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/1993

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/09/2023
66 240

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 391 210 713 RCS

Siret : 391 210 713 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5029901

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011033724604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000011033724604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ELECTRICITE DOMOTIQUE SECURITE INCENDIE

340 RUE ROBERT SCHUMAN
ZAC PRAT PIP
29490 GUIPAVAS

Téléphone : 02 98 07 77 07

Fax :

Portable :

Site Internet : www.groupe-edsi.com

E-mail : enr@groupe-edsi.com

Responsabilité légale :

CLOAREC JEAN-PAUL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 37

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	06/10/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/10/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/10/2022
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	09/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	16/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.